

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10/11/2023
Mise en ligne sur le site internet le 10/11/2023

L'an 2023, le 8 Novembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/10/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusés : ayant donné procuration : Mme LECLERE-PIERRE Christel à M. PELÉ Jean-Yves, M. DOUCET Yann à Mme THOMAS Valérie
Excusé(s) : MM : COLIN Pascal, MILLET Jean-Luc

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D23_051 – Mise à disposition d'un local au cabinet médical - Département du Cher

Monsieur le Maire explique que les services de la PMI ont demandé à faire des permanences, d'une demi-journée toutes les 2 semaines, au cabinet médical.

Le bureau prévu est celui de 14m².

A cette fin, une convention de mise à disposition des locaux doit être prévue.

Tarifs :

- Gratuit

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les éléments de mise à disposition des locaux indiqués ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

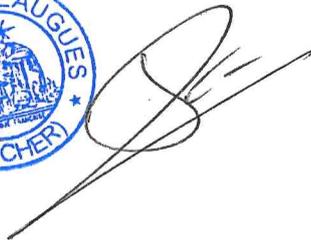
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 09/11/2023

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

